

# Commission du BAPE

## Projet de Saint-Valentin

Mémoire déposé par M. Jean-Louis Tinant  
Agriculteur  
Conseiller municipal  
Saint-Bernard de Lacolle

Bonjour Messieurs les commissaires

Je m'appelle Jean-Louis Tinant, je suis agriculteur exploitant depuis trente ans à Saint-Bernard de Lacolle. J'y gère une ferme de production laitière. Je suis le père de quatre enfants dont l'avenir me préoccupe. Je suis encore conseiller municipal de mon village depuis près de deux ans et administrateur du Syndicat de base de l'UPA de Lacolle depuis 10 ans. Bref, je suis un homme de la terre, de cette terre du Haut-Richelieu tout particulièrement et concerné par l'avenir de mon village. À cet égard, je m'oppose à l'utilisation de terres de grand potentiel agricole pour produire des kilowatt/heure.

Je demande que la CPTAQ prenne ses responsabilités et fasse le travail pour lequel elle existe : soit protéger le territoire agricole en s'opposant à ce que d'autres activités humaines de nature inconciliable prennent le pas sur la vocation agricole de terres d'une rare qualité. Ce n'est pas d'hier que nos fermes sont convoitées par des promoteurs de tout crin, avides de venir faire chez nous de l'argent autrement qu'en agriculture. Nous devons être très vigilants à cet égard.

Messieurs les commissaires bien des gens sont venus et vont venir vous expliquer pourquoi ils ne veulent pas de l'industrie éolienne chez eux. Voici les raisons qui sont les miennes et quelques constatations que je fais.

- Dans un premier temps, je doute du bien-fondé de la décision gouvernementale de tant privilégier le recours à l'éolien alors même que la preuve est faite que la production d'énergie éolienne coûte de deux à trois fois plus cher que l'hydroélectricité dont le Québec a la chance de bénéficier. Le projet n'est pas rentable pour Hydro-Québec qui finira bien par nous en repasser la facture. C'est un non-sens économique.
- Nous avons l'immense chance au Québec de contrôler, par le biais de notre société Hydro-Québec, la production d'électricité et les bénéfices qu'elle génère. Pourquoi changer les règles du jeu dans le contexte éolien ? Qui sont ces gens venus d'ailleurs faire de l'argent sur notre dos ? Je serais personnellement beaucoup plus ouvert à des projets de cette nature s'ils étaient pilotés par et pour notre communauté. Si notre situation géographique ou nos conditions de vent doivent produire de l'activité économique pourquoi n'en tirerions-nous pas nous-mêmes les bénéfices ?
- Les fermiers propriétaires qui ont fait le choix d'accueillir des engins sur leurs terres nous disent parfois le faire pour de nobles raisons, entre autre favoriser une énergie verte et propre. Seraient-ils prêts en conséquence à payer leur énergie trois fois plus cher, soit au véritable coût de revient de l'énergie éolienne ? J'ai des doutes, mais il serait intéressant de leur en faire la proposition ... et de voir leur réaction.

- Je ne suis pas d'emblée hostile à tout projet éolien, loin de là. Je n'en veux pas dans les terres agricoles privilégiées qui sont les nôtres. Ce sont des zones sensibles, riches en faune de toute sorte, qu'il convient de préserver, d'entretenir, de protéger pour garder encore longtemps leur potentiel alimentaire pour l'homme et les animaux. Mais je pourrais m'accommoder de projets communautaires, structurés, dans des terres voisines, sélectionnées en fonction de leur faible potentiel agricole.
- Un point si vous me le permettez, Messieurs les commissaires. Ce serait pour envoyer une petite pique à mon syndicat l'UPA. J'en suis un membre et un administrateur convaincu, mais je déplore la mollesse et la timidité dont l'Union a fait preuve dans la conduite des dossiers éoliens régionaux. On a vu ce que ça a donné à vos audiences du BAPE à Saint-Rémi. La fédération de Saint-Jean Valleyfield est venue déposer un mémoire que je qualifierai de « complaisant », politicard, conciliant pour tout le monde, pas du tout en prise avec la réalité. « Il dénonçait tout en acceptant », une véritable langue de bois absolument pas représentative de l'opinion de la base. À vouloir plaire à tout le monde, on déplaît à beaucoup. Ici, dans le cas du projet de Saint-Valentin, nous avons réussi à obtenir des opinions plus tranchées contre ce projet, mais croyez-moi, Messieurs les commissaires, l'accouchement n'a pas été sans douleur. Pour ne pas déplaire à quelques individus, on hésite à utiliser les vrais mots, on danse autour des phrases, on se prononce du bout des lèvres et on perd la face. Ce projet éolien de Saint-Valentin aura eu au moins ceci de bon qu'il nous aura permis de perturber un peu le quotidien tranquille de nos élites régionales syndicales et ce fut une bonne chose.

Je terminerai sur cette réflexion résumant ma position. On ne peut perdre ne serait-ce qu'un hectare de terres agricoles d'une aussi grande qualité que les nôtres. La seule raison qui pourrait nous faire hésiter à cet égard serait que le projet envisagé bénéficie de façon très marquée à une part importante de la communauté locale et non à quelques individus. C'est loin d'être le cas ici dans le Haut-Richelieu.

Merci de m'avoir entendu.

**Jean-Louis Tinant**

